

DEC100092DR01 UMR8564

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

la Directrice d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n°100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 10A004DSI du 18 décembre 2009 portant création de l'unité UMR8564, intitulée Centres d'études de l'Inde et de l'Asie du sud, dont la Directrice est Madame Blandine RIPERT ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Stéphanie TAWA LAMA-REWAL, Chargée de recherches , à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 4 de la décision n°100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Stéphanie TAWA LAMA-REWAL, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Madame Loraine KENNEDY, Chargée de recherches .

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Loraine KENNEDY délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Madame MOHAMMAD ARIF Aminah, chargée de recherches.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame MOHAMMAD ARIF Aminah délégation est donnée à Madame FOURCADE Marie Ingénieur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 4

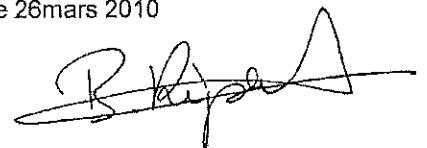
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

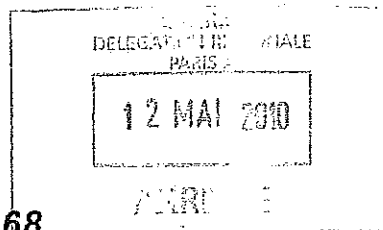
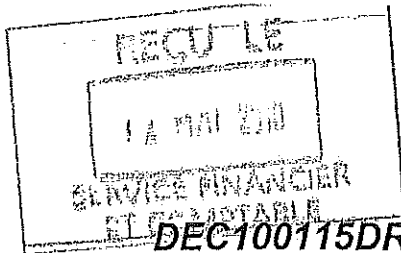
Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 mars 2010

la Directrice





DEC100115DR01 UMR8168

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40
F. 01 45 15 01 66

la Directrice d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n°100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC10A004DSI du 18 décembre 2009 approuvant le renouvellement l'unité UMR8168, intitulée Mondes Américains : Sociétés, Circulations, Pouvoirs, XVème - XXIèmes Siècles, dont la Directrice est Madame Annick LEMPERIERE ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Cécile VIDAL, Maître de Conférences , à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 4 de la décision n°100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Cécile VIDAL, délégation est donnée à Madame Véronique BOYER directrice de recherches, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Véronique VIDAL, délégation est donnée à Madame Claire-Marie GONNY, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 avril 2010

la Directrice

Annick Lemperière
A. Lemperière